



CLÔTURE DES CANDIDATURES

==> 5 décembre 2021

Le SDIS 22 propose à ses sapeurs-pompiers professionnels et volontaires une formation IMP3 : Chef d'unité Secours en Milieu Périlleux



Dans le cadre du renforcement de l'encadrement de l'équipe départementale secours en milieu périlleux du SDIS 22, 2 postes de chef d'unité sont ouverts sur la période 2022-2024.

==>2 PLACES DE DISPONIBLES

> Pré-requis :

- > Etre titulaire de la formation de sauveteur et inscrit sur la LAO annuelle
- > Etre affecté dans un CIS d'un bassin support de la spécialité SMP
- > Avoir une aptitude au commandement (Etre, minimum, sous-officier ou chef d'équipe depuis plus de 5 ans)

Sélection:

Des tests de sélection seront réalisés le 28 février 2022 sur la journée complète et permettront d'identifier :

- Les connaissances théoriques
- Les compétences techniques
- L'aptitude au commandement

A l'issue, deux candidats seront désignés pour suivre la préparation interne en vue d'accéder à la formation de chef d'unité.



Pour plus d'informations, contactez :

Le conseiller technique départemental Lieutenant Florel MANAC'H au 02.96.75.40.63

CANDIDATURE

Les candidatures doivent être formulées au plus tard le 5 décembre 2021 sur le logiciel

EMMIE en postulant sur la Marque d'Intérêt :

test sélection IMP 3 et en y déposant un CV et une lettre de motivation (regroupé sur un seul document).